

BAI
S.A.S. au capital de 156.711.492,35 €
Siège social : 9 rue Edmond Michelet – 93360 NEUILLY-PLAISANCE
914 155 692 R.C.S. BOBIGNY
(la « Société »)

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
EN DATE DU 12 JUIN 2026

- RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE -

[...]

II – PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

2.1. Situation du Groupe au cours de l'exercice 2025

Sur le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

- BAI : société mère
- GROUPE BATISANTE
- 01 CONTROLE
- BSE
- BSH
- BSI
- SDDS
- SECURITEC INCENDIE
- TOPICS
- VOLT'AIR
- ELIBAT
- 3D MEDITERRANEE
- CForClean
- C. MULTISERV
- DEPANN'HEURE DEVELOPPEMENT
- GESTION PILOTAGE SERVICE ET COMMUNICATION
- C'DAMIEN SERVICES
- ABMS CONSEIL
- SBR France
- SCI SIDO
- SASIC
- MiTha

La société GROUPE BATISANTE est détenue directement à 100 % par la Société.

Les sociétés 01 CONTROLE, BSE, BSH, BSI, SDDS, SECURITEC INCENDIE, TOPICS, VOLT'AIR, ELIBAT, 3D MEDITERRANEE, C'DAMIEN SERVICES, ABMS CONSEIL, SBR France, SASIC et MiTha sont toutes détenues directement à 100 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

La SCI SIDO est détenue à 99,93 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

La société CForClean est détenue à 71 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

Les sociétés C. MULTISERV, DEPANN'HEURE DEVELOPPEMENT et GESTION PILOTAGE SERVICE ET COMMUNICATION sont détenues à 75 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de la Société est celle de l'intégration globale.

Les sociétés MiTha et SASIC ont été acquises respectivement en septembre et en octobre 2025 par la société GROUPE BATISANTE et sont intégrées dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur l'exploitation

Les comptes consolidés comprennent :

- le bilan consolidé,
- le compte de résultat consolidé,
- une annexe.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois.

Les capitaux propres s'élèvent à 151.002 k€, contre 153.863 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le total de bilan consolidé s'établit à 396.161 k€, contre 376.203 k€ pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 173.382 k€. Il est principalement constitué de prestations de services (77,94 %), les ventes de marchandises représentant quant à elles 8,50 % du chiffre d'affaires consolidé.

Il est rappelé que les activités du Groupe sont organisées autour de 5 pôles :

- diagnostic technique du bâtiment et contrôle
- protection nuisibles et assainissement (Hygiène 3D)
- dépannage et travaux
- protection incendie
- IT.

Compte tenu :

- de reprise sur provisions d'exploitation pour 1.407 k€,

- d'autres produits d'exploitation pour 1.782 k€,
le total des produits d'exploitation consolidés s'établit à 3.189 k€.

Les charges d'exploitation consolidées se sont, quant à elles, élevées à 165.048 k€, se décomposant comme suit :

- charges de personnel : 86.923 k€, soit 52,67 %
- autres charges externes : 48.741 k€, soit 29,53 %
- achats consommés : 13.036 k€, soit 7,90 %
- dotations aux amortissements des immobilisations : 12.036 k€, soit 7,29 %
- impôts et taxes : 2.324 k€, soit 1,41 %
- dotations aux provisions pour risques et charges : 1.987 k€, soit 1,20 %

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation consolidé s'établit à 11.523 k€.

Après prise en compte du résultat financier consolidé pour (13.799) k€, du résultat exceptionnel consolidé pour 14 k€, et de l'impôt sur les résultats pour (599) k€, le résultat net des sociétés intégrées s'établit à (2.861) k€ (la part du groupe étant de (3.296) k€).

L'effectif moyen de notre groupe s'établit à 1.694 salariés en 2025, contre 1.461 salariés au 31 décembre 2024.

Cet exercice a été marqué par certaines opérations importantes pour le Groupe.

Le Groupe a ainsi renforcé son implantation sur le territoire française par l'acquisition de nouvelles sociétés par la société GROUPE BATISANTE :

- La société GROUPE BATISANTE a acquis, le 16 septembre 2025, 100 % du capital de la société MILLIERY CLEANAIR (SAS au capital de 104.000 €, ayant son siège social à LYON (69004) – 5 rue des Entrepôts, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 400 688 297), qui a pour activités principales : installation d'équipements thermiques et de climatisation, maintenance, ramonage, fumisterie, assainissement, dépollution des gaines de climatisation et de ventilation. La société GROUPE BATISANTE est devenue Président de la société MILLIERY CLEANAIR suivant décisions en date du 16 septembre 2025.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis, le 16 septembre 2025, 100 % du capital de la société ETABLISSEMENTS M. THARIN (SAS au capital de 16.000 €, dont le siège social est 5 rue des Entrepôts - 69004 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 971 506 381), qui avait pour activité principale : ramonage. La société GROUPE BATISANTE est devenue Président de la société ETABLISSEMENTS M. THARIN suivant décisions en date du 16 septembre 2025.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis, le 2 octobre 2025, 100 % du capital de la SOCIETE ALPINE DE SECURITE INCENDIE ET DE CONSEIL – SASIC (SAS au capital de 45.735 €, ayant son siège social à MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (38330) – 790 rue Aristide Bergès, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 348 418 906), qui a pour activités principales : travaux d'installation de systèmes d'alarme contre l'incendie. La société GROUPE BATISANTE est devenue Président de la société SASIC suivant décisions en date du 2 octobre 2025.

Par ailleurs, diverses restructurations sont intervenues entre différentes sociétés du Groupe, afin de rationaliser les activités des différentes sociétés autour des différents pôles d'activités.

Ainsi :

- par décisions en date du 27 février 2025, la société C'DAMIEN SERVICES a décidé de dissoudre par anticipation la société C'DAMIEN SERVICES SAVOIE / HAUTE SAVOIE, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Cette dissolution a emporté transmission universelle du patrimoine de la société C'DAMIEN SERVICES SAVOIE / HAUTE SAVOIE au profit de la société C'DAMIEN SERVICES à l'issue du délai d'opposition des créanciers de 30 jours ;

- par décisions en date du 27 février 2025, la société C'DAMIEN SERVICES a décidé de dissoudre par anticipation la société LMB, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Cette dissolution a emporté transmission universelle du patrimoine de la société LMB au profit de la société C'DAMIEN SERVICES à l'issue du délai d'opposition des créanciers de 30 jours.

- par décisions en date du 24 octobre 2025, la société GROUPE BATISANTE a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de la société AMBS GROUPE (SAS au capital de 323.700 €, ayant son siège social à VIF (38450) – Rue du Truchet – ZA Les Speyres, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 794 254 896), dont elle détenait l'intégralité du capital social. Cette décision a pris effet le 16 décembre 2025, date à laquelle l'intégralité du patrimoine de la société ABMS GROUPE a été transférée à la société GROUPE BATISANTE.

Dans ce cadre, la société GROUPE BATISANTE a recueilli l'intégralité du capital social de la société ABMS CONSEIL et de la société SBR France, ainsi que 2.998 parts sociales de la SCI SIDO.

2.2. Evolution prévisible du Groupe en 2026

L'objectif du Groupe est de poursuivre le développement harmonieux du volume d'activité et de continuer de fournir des biens et des prestations de qualité à ses clients, et ce dans tous les pôles d'activités.

Nous resterons par ailleurs particulièrement vigilants sur l'évolution des charges, de manière à ne pas obérer la rentabilité du Groupe.

[...]

Pour extrait certifié conforme par le Président.

Le Président
Nicolas MILESI

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2025

Groupe BAI



1.	<u>Table des matières</u>	
2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation	7
6.1	Référentiel comptable.....	7
6.2	Méthodes de consolidation.....	8
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	9
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....	9
7.1.	Écarts d'acquisition	9
7.2.	Immobilisations Incorporelles	10
7.2.1.	Marques et licences.....	10
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....	10
7.2.3.	Portefeuille clients.....	10
7.3.	Immobilisations corporelles	11
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	11
7.5.	Immobilisations financières.....	12
7.6.	Stocks et travaux en cours.....	12
7.7.	Clients et autres débiteurs	12
7.8.	Disponibilités	12
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....	12
7.10.	Impôts différés	12
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	13
7.12.	Provisions.....	13
7.13.	Reconnaissance des produits	14
7.14.	Contrats de location-financement.....	14
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	15
7.16.	Résultat par action	15
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	15
8.	Evènements significatifs de l'exercice	15
9.	Périmètre de consolidation	16
9.1.	Activité.....	16
9.2.	Informations sectorielles.....	16
9.3.	Liste des sociétés du groupe	16
10.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	17

Note 1. Écart d'acquisition	17
Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	18
Note 2. Immobilisations incorporelles	18
Note 3. Immobilisations corporelles.....	19
Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail.....	19
Note 4. Immobilisations financières	20
Note 5. Stocks et encours de production	20
Note 6. Clients et comptes rattachés.....	20
Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	21
Note 8. Disponibilités	21
Note 9. Provisions	21
Note 10. Dettes financières et emprunts	21
Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	22
Note 10 b. Échéancier des dettes financières.....	22
Note 11. Fournisseurs.....	22
Note 12. Dettes et comptes de régularisation.....	22
Note 13. Impôts différés	23
Note 14. Chiffre d'affaires.....	23
Note 15. Autres produits.....	23
Note 16. Achats consommés	24
Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	24
Note 18. Autres charges d'exploitation	25
Note 19. Impôts et taxes.....	25
Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	26
Note 21a. Résultat financier.....	26
Note 22.a Produits exceptionnels.....	27
Note 22.b Charges exceptionnelles	27
Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	27
Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat	28
Note 23.d Preuve d'impôt.....	28
Note 24. Évènements Post clôture	28
Note 25. : Engagements Hors Bilan.....	28
Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes	29
Note 27. : Informations relatives aux parties liées	29

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2025.12	2024.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	298 568	280 668
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	240 333	226 396
Immobilisations corporelles	3	9 484	7 543
Immobilisations financières	4	681	11 463
Total actif immobilisé		308 733	299 675
Stocks et en-cours	5	2 854	2 968
Clients et comptes rattachés	6	52 131	48 630
Autres créances et comptes de régularisation	7	18 620	14 305
Disponibilités	8	13 823	10 625
Total actif circulant		87 429	76 528
Total de l'actif		396 161	376 203
PASSIF			
Capital		156 711	156 711
Primes liées au capital		5 289	5 289
Réserves		(9 638)	(5 270)
Résultat de l'exercice		(3 296)	(4 367)
Total capitaux propres		149 066	152 362
Intérêts hors groupe		1 935	1 500
Total - Capitaux propres		151 002	153 863
Provisions	9	5 650	5 448
Emprunts et dettes financières	10	168 063	154 507
Fournisseurs et comptes rattachés	11	15 534	14 314
Autres dettes et comptes de régularisation	12	55 912	48 072
Total dettes		239 510	216 892
Total du passif		396 161	376 203

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Chiffre d'affaires	14	173 382	142 744	142 744
Reprises sur provisions d'exploitation		1 407	1 393	1 308
Autres produits d'exploitation	15	1 782	1 913	1 784
Produits d'exploitation		3 189	3 307	3 092
Achats consommés	16	(13 036)	(11 984)	(11 987)
Autres charges externes	18	(48 741)	(37 069)	(36 244)
Impôts et taxes	19	(2 324)	(1 816)	(1 822)
Charges de personnel	17	(86 923)	(72 994)	(73 335)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(12 036)	(9 028)	(9 028)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(1 987)	(2 486)	(2 786)
Charges d'exploitation		(165 048)	(135 377)	(135 202)
Résultat d'exploitation		11 523	10 674	10 634
Résultat financier	21	(13 799)	(13 926)	(13 356)
Résultat courant avant impôts		(2 276)	(3 252)	(2 723)
Résultat exceptionnel	22	14	(921)	(1 450)
Impôt sur le résultat	13 & 23	(599)	84	84
Résultat net des sociétés intégrées		(2 861)	(4 090)	(4 089)
Intérêts minoritaires		(435)	(278)	(278)
Résultat net - Part du Groupe		(3 296)	(4 367)	(4 367)
EBITDA		24 151	20 792	21 139

- Application du nouveau règlement ANC 2022-06, applicable à partir du 1^{er} janvier 2025

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL PART DU GROUPE	TOTAL PART MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES
Solde au 31.12.2023	146 661	5 339		(5 270)	146 730		146 730
Affectation du résultat			(5 270)	5 270			
Augmentation de capital	10 050	(50)			10 000		10 000
Entrée de périmètre						1 222	1 222
Résultat période				(4 367)	(4 367)	278	(4 089)
Solde au 31.12.2024	156 711	5 289	(5 270)	(4 367)	152 362	1 500	153 862
Affectation du résultat			(4 367)	4 367			
Résultat période				(3 296)	(3 296)	435	(2 861)
Solde au 31.12.2025	156 711	5 289	(9 638)	(3 296)	149 066	1 935	151 002

Le capital de Groupe BAI est constitué de 153 288 315 actions entièrement libérées au 31 décembre 2025.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(2 861)	(4 089)
Elimination des amortissements et provisions	12 515	10 417
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	670	668
Impôts différés	(151)	(573)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	228	279
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(81)	(225)
Elimination des dividendes reçus	(4)	(4)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	10 315	6 473
Variation du stock de marchandises et des produits finis	390	(11)
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(4 861)	(3 528)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	4 835	11 740
Variation du besoin en fonds de roulement	363	8 200
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 679	14 673
Acquisition d'immobilisations	(8 188)	(6 578)
Cession d'immobilisations	229	317
Incidence des variations de périmètre	(10 560)	(31 282)
Dividendes reçus	4	4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(18 516)	(37 539)
Augmentations de capital		10 000
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail	21 175	21 910
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(10 022)	(8 801)
Frais d'émission d'emprunt	(175)	
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	10 978	23 109
Variation de la trésorerie par les flux	3 141	243
Trésorerie d'ouverture	10 574	10 330
Trésorerie de clôture	13 715	10 574
Variation de la trésorerie par les soldes	3 141	243

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Le Groupe établit ses comptes consolidés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, le nouveau règlement ANC n°2024-05 vient modifier le règlement ANC n°2020-01 en vigueur. L'application des nouvelles normes de ce règlement est prospective à compter de la date de première application.

L'entrée en vigueur de ce nouveau règlement ne remet pas en cause les principes et méthodes comptables précédemment établis. L'application des nouvelles normes n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les évolutions apportées par le règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, à effet au 1^{er} janvier 2025, impactent également les états financiers consolidés. Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, des modifications dans la classification de certaines opérations et la suppression de la technique des transferts de charges.

• Changements de présentation (règlement ANC n°2022-06)

Les comptes comparatifs présentés ci-dessous ont fait l'objet de reclassements afin de se conformer aux nouveaux modèles prescrits :

- Conformément au règlement ANC n°2022-06 :
- Le résultat exceptionnel définit à l'article 513-5 du PCG, comprend dorénavant les seuls produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels, ainsi que les impacts liés aux changements de méthode et aux corrections d'erreur. Le résultat exceptionnel 2024 n'est pas retraité au regard de la nouvelle définition apportée par le règlement.
- La suppression de la technique du transfert de charge entraine également des modifications dans la comptabilisation des opérations concernées, qui sont dorénavant constatées dans des comptes précis, selon la nature de l'opération.
- La charge d'amortissement des frais d'émission des emprunts est désormais comptabilisée dans le résultat financier dès lors que ces derniers ont été activés.

Les changements opérés impactant le compte de résultat consolidés tels qu'arrêtés et publiés sont présentés dans l'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

	2024.12 Publié	Honoraires d'acquisitions	Indemnité de licenciement, Amendes, Sinitres	Cession d'actifs	Amortissement frais d'emprunt	Transfert de charges d'exploitation	Autres	2024.12 Nouveau règlement
Chiffre d'affaires	142 744							142 744
Reprises sur provisions d'exploitation	1 308						85	1 393
Autres produits d'exploitation	1 784			317		(550)	363	1 913
Produits d'exploitation	3 092			317		(550)	448	3 307
Achats consommés	(11 987)					3		(11 984)
Autres charges externes	(36 244)	(377)	(56)	(63)		31	(360)	(37 069)
Impôts et taxes	(1 822)					6		(1 816)
Charges de personnel	(73 335)		(172)			510	3	(72 994)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(9 028)							(9 028)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 786)				569		(269)	(2 486)
Charges d'exploitation	(135 202)	(377)	(228)	(63)	569	550	(626)	(135 377)
Résultat d'exploitation	10 634	(377)	(228)	254	569	()	(178)	10 674
Résultat financier	(13 356)				(569)			(13 926)
Résultat courant avant impôts	(2 723)	(377)	(228)	254		()	(178)	(3 252)
Résultat exceptionnel	(1 450)	377	228	(254)			178	(921)
Impôt sur le résultat	84							84
Résultat net des sociétés intégrées	(4 089)		0			0	0	(4 089)
Intérêts minoritaires	(278)							(278)
Résultat net - Part du Groupe	(4 367)		0			0	0	(4 367)
EBITDA	21 139	(377)	(228)	254			(178)	20 792

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2025 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement à l'exception des entités acquises au cours de l'exercice 2025 MITHA pour 3.7 M€ et SASIC 7.2 M€.

Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2025 et d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés comme pour l'exercice 2024.

Sauf pour les entités Sasic et Mitha, qui présentent respectivement un résultat consolidé de 192 milliers d'euros sur 3 mois pour Sasic et de 75 milliers d'euros sur 4 mois pour Mitha.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT
- Le pôle Luxembourg

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont considérés comme des provisions inscrites dans les comptes de régularisations et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des redevances.

Au cours de l'exercice 2025, l'écart de première consolidation constaté sur l'exercice 2024 de la société C MULTI SERV a été alloué en partie en marque avec une valorisation selon la méthode des redevances pour un montant de 2 664 milliers d'euros.

Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.
- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans
- Batisanté est en cours de refonte de son système d'information depuis 2024 et est toujours en cours de réalisation et devrait se terminer en 2026-2027.

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

Au cours de l'exercice 2025, l'écart de première consolidation constaté sur l'exercice 2024 de la société C MULTI SERV a été alloué en partie en portefeuille client avec une valorisation selon la méthode des surprofits pour un montant de 5 387 milliers d'euros.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients :
- 16 ans pour le groupe Batisanté
- 13 ans pour C MULTI SERV

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants des impositions différées active et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ».

L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Les paramètres retenus pour le calcul des engagements 2025 sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3.85%
- Taux de revalorisation des salaires 2%

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Les évolutions apportées par le règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, à effet au 1^{er} janvier 2025, impactent également les états financiers consolidés. Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur et inhabituel intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il prend en compte les changements de méthode et les corrections d'erreurs. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montants particulièrement significatifs, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evénements significatifs de l'exercice

Le groupe a acquis la société SASIC à 100%.

Le groupe a acquis la société MITHA résultant de la fusion de MC Cleaner et MC Tharin à 100%

Les sociétés C DAMIEN SERVICES SAVOIE et LMB ont été absorbées par la société C DAMIEN SERVICE rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

Les sociétés ABMS a été absorbée par la société Groupe Batisanté au 16 décembre 2025 avec une rétroactivité fiscale au 1 janvier 2025.

Le groupe a souscrit un emprunt obligataire d'un montant total de 14 M€.

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BAI et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BAI qui opère en France et au Luxembourg.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés du groupe

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2025.12		2024.12	
			POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
BAI	Société Mère		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSI	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSH	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SECURITEC	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ELIBAT	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
3D MEDITERRANEE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
CFORCLEAN	Intégration globale		71%	71%	71%	71%
C MULTI SERV	Intégration globale		75%	75%	75%	75%
DEPANNEUR	Intégration globale		75%	75%	75%	75%
GPSC	Intégration globale		75%	75%	75%	75%
C DAMIEN SERVICE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ABMS CONSEIL	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SIDO	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SBR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SASIC	Intégration globale	Acquisition 10/2025	100%	100%	-	-
MITHA	Intégration globale	Acquisition 09/2025	100%	100%	-	-
ABMS GROUPE	Intégration globale	Absorbée par Groupe Batisant le 16/12/2025	-	-	100%	100%
C DAMIEN SERVICE SAVOIE/HAUTE SAVOIE	Non intégré	Absorbée par C DAMIEN SERVICE au 01/01/2025	-	-	100%	100%
LMB	Non intégré	Absorbée par C DAMIEN SERVICE au 01/01/2025	-	-	100%	100%

10. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENT	RESTRUCTURATION	CLÔTURE
Groupe Batisanté	194 266			3 777	198 043
C'DAMIEN SERVICE		7 412			7 412
SECURITEC	5 702				5 702
SASIC		5 649			5 649
3D MEDITERRANEE	4 947		500		5 447
ELIBAT	4 676				4 676
CFORCLEAN	4 352				4 352
C MULTI SERV	10 695		(7 049)		3 645
MITHA		3 303			3 303
GPSC	89		236		325
DEPANNHEUR	89		109		198
Groupe ABMS		3 777		(3 777)	
Ecarts d'acquisitions	224 816	20 142	(6 204)		238 754
BOICO	803				803
Groupe Batisanté	336				336
BCHRISTAL	40				40
SECURITEC	401				401
Reclassement des fonds de commerce	1 579				1 579
Total écart d'acquisition net	226 396	20 142	(6 204)		240 333

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ACQUIS	EA GÉNÉRÉ	QP ACQUISE
C'DAMIEN SERVICE	8 528	1 116	7 412	100%
MITHA	3 658	355	3 303	100%
SASIC	7 153	1 504	5 649	100%
Groupe ABMS	5 271	1 494	3 777	100%
Total	24 609	4 468	20 142	

Les travaux d'allocation des écarts d'acquisition à la date de création du groupe ont permis d'identifier une marque valorisée à 17 586 milliers d'euros et amortie sur une durée de 10 ans et un portefeuille clients valorisé à 47 061 milliers d'euros amorti sur 16 ans et (11 765) milliers d'euros d'impôts différés sur portefeuille clients.

Au cours de l'exercice 2025, l'écart de première consolidation de C MULTI SERV a fait l'objet d'une allocation et a permis d'identifier une marque valorisée 2 664 K€ amortie sur 10 ans, un portefeuille clients valorisé 5 387 milliers d'euros amorti sur 13 ans et (1 347) milliers d'euros d'impôts différés.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE
Pôle Protection & Nuisibles	76 529
Pôle Contrôle	55 960
Pôle Protection & Incendie	99 323
Pôle Travaux & Maintenance	4 169
Pôle Luxembourg	4 352
Valeur à la clôture	240 333

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	47 061					5 387	52 448
Marques	17 588				(1)	2 664	20 251
Concessions, brevets & droits similaires	11 515	150	3 897				15 563
Fonds commercial	70		67				137
Frais de recherche	5						5
Logiciels	109		31		(2)		138
Immobilisations incorporelles - valeur brute	76 348	150	3 994		(3)	8 051	88 541
Amt/Dép. portefeuille client	(7 353)			(3 666)			(11 020)
Amt/Dép. marques	(4 398)			(2 225)	1		(6 621)
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	(10 286)	(149)		(2 157)			(12 593)
Amt/Dép. frais de rech.	(5)						(5)
Amt/Dép. logiciels	(33)			(35)	2		(66)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(22 075)	(149)		(8 084)	3		(30 305)
Total Immobilisations incorporelles nettes	54 273	1	3 994	(8 084)		8 051	58 236

Les reclassements correspondent à l'affectation de l'écart de première consolidation de C MULTI SERV en marque pour 2 664 milliers d'euros et en portefeuille clients pour 5 387 milliers d'euros.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	532	600	16				1 148
Installations tech, matériel & outillage	7 370	206	473	(207)		6	7 847
Matériel de transport	9 884	1 223	2 709	(380)		1 048	14 486
Mobilier, matériel de bureau, informatique	5 241	176	537	(1)			5 952
Autres immobilisations corporelles	455	55	101	(242)		403	772
Immobilisations corporelles en cours			244			56	300
Immobilisations corporelles brutes	23 482	2 259	4 080	(830)		1 513	30 504
Amt/Dép. constructions	(500)	(107)			(26)		(633)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(4 837)	(155)		169	(846)		(5 670)
Amt/Dép. matériel de transport	(6 156)	(489)		325	(2 089)	(769)	(9 178)
Amt/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(4 135)	(139)		2	(694)	()	(4 965)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(311)	(20)		227	(297)	(174)	(575)
Immobilisations corporelles - amortissements	(15 939)	(909)		723	(3 952)	(943)	(21 020)
Total Immobilisations corporelles nettes	7 543	1 350	4 080	(107)	(3 952)	570	9 484

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Matériel de transport	686	1 118	101	(242)		1 442	3 104
Panneaux photovoltaïques		55					55
Location copieurs			32			72	104
Valeur brute des immobilisations en Crédit Bail	686	1 173	133	(242)		1 513	3 263
Amort. du matériel de transport	(307)	(408)		227	(732)	(923)	(2 143)
Amort. des panneaux photovoltaïques		(20)					(20)
Amort. des copieurs					(29)	(20)	(49)
Amort. des immobilisations en Crédit Bail	(307)	(428)		227	(761)	(943)	(2 212)
Immobilisations nettes en Crédit bail	379	745	133	(15)	(761)	570	1 051

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances	590	41	83	(41)		674
Titres de participation C DAMIEN SERVICE	7 761	(7 761)				
Titres de participation ABMS	3 105	(3 105)				
Autres titres	7					7
Immobilisation financière valeur brute	11 463	(10 825)	83	(41)		681
Dépreciations titres						
Immobilisations financières - dépréciation						
Total Immobilisation financières - valeur nette	11 463	(10 825)	83	(41)		681

Les autres titres sont composés de titres immobilisés pour 6 K€ et des prêts au personnel pour 7K€.

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	337	122	(122)	337
Stocks de marchandises	2 832	154	(268)	2 719
Stocks et en cours - Valeur brute	3 169	276	(389)	3 057
Dép. des stocks de marchandises	(202)			(202)
Stocks et en cours - dépréciation	(202)			(202)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 968	276	(389)	2 854

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	47 378	3 959	(29)				51 309
Clients douteux ou litigieux	359	46	107				512
Clients - Produits non encore facturés	4 045	447	56				4 547
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	51 782	4 451	134				56 367
Dép. clients et comptes rattachés	(3 152)	(414)		(1 239)		568	(4 236)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(3 152)	(414)		(1 239)		568	(4 236)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	48 630	4 037	134	(1 239)		568	52 131

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	VARIATION	RECLASSEMENT	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	6 663	206		5 012	(19)		11 861
Frais d'émission d'emprunt	2 846		175			(627)	2 393
Charges constatées d'avance	1 755	53		399	(1)		2 206
Autres créances d'exploitation	1 072	188		(393)	(51)		816
Comptes courants Groupe actif - courant		379		(379)			
Impôts différés - actif	1 969	38		(661)			1 344
Total Autres créances et comptes de régularisation	14 305	865	175	3 977	(71)	(627)	18 620

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	108			108
Dép. valeurs mobilières de placement	(2)			(2)
VMP - Equivalents de trésorerie	106			106
Disponibilités	10 518	2 828	371	13 717
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2		(2)	
Total disponibilités	10 625	2 828	370	13 823

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provisions pour pensions et retraites	4 003	229	68		(315)			3 985
Provision pour risques d'exploitation	1 134	114	612	(159)	(344)	100		1 458
Autres provisions pour risques et charges	310	30	69		(180)		(22)	207
Total Provisions	5 448	373	748	(159)	(839)	100	(22)	5 650

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTES FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLÔTURE
Emprunts obligataires	149 304			16 012		165 316
Intérêts courus sur emprunts obligataires	650		228			878
Emprunts bancaires	4 000			5 000	(9 000)	
Autres emprunts et dettes assimilées	8	803			(263)	548
Dette de crédit-bail	403	745		703	(757)	1 094
Autres dettes financières	141	6	50	30	(1)	226
Total dettes financières	154 507	1 554	278	21 745	(10 022)	168 063

Au 31 décembre 2025, le groupe respecte ses engagements ratios de covenants bancaires.

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTE DE CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	CLÔTURE
Dette de crédit bail	403	1 094
Dettes de crédit bail	403	1 094

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires	165 316		165 316	
Intérêts courus sur emprunts obligataires	878		878	
Autres emprunts et dettes assimilées	548	168	235	145
Dette de crédit-bail	1 094	612	481	
Autres dettes financières	226	226		
Total dettes financières dont maturité	168 063	1 008	166 910	145

Note 11. Fournisseurs

DETTE FOURNISSEURS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	9 749	537	1 905	12 199
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 564	383	(1 613)	3 335
Total Dettes fournisseurs	14 314	920	292	15 534

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales	12 465	1 012	583	14 060
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	13 897	1 068	3 869	18 834
Dette provisionnée Participation des salariés	694		58	752
Clients - Avoirs et RRR	70	133	(94)	110
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	6 099	14	(2 216)	3 897
Autres dettes d'exploitation	5 512	235	2 665	8 412
Impôts différés - passif	9 334	(19)	534	9 847
Total Autres dettes et comptes de régularisation	48 072	2 443	5 400	55 912

Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	1 970	38	(663)	1 344
Impôts différés - passif	9 334	(19)	532	9 847
Impôts différés par nature	(7 365)	57	(1 196)	(8 503)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2025.12	2024.12
Production vendue de services	135 142	112 967
Ventes de marchandises	14 735	16 366
Produits des activités annexes	23 778	13 751
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(273)	(339)
Total Chiffre d'affaires	173 382	142 744

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Production immobilisée	736	723	723
Produits de cession d'immo. corp.	229	317	
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	35	44	44
Subventions d'exploitation	29	35	33
Production stockée	(122)	(64)	(64)
Autres produits	875	858	498
Transferts de charges - Avantages en nature			291
Transferts de charges d'exploitation			259
Total autres produits d'exploitation	1 782	1 913	1 784

Les autres produits d'exploitation sont impactés par le changement de réglementation comptable.

La notion de transfert de charges a été supprimée.

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(8 957)	(8 455)	(8 455)
Achats de marchandises	(2 299)	(2 216)	(2 216)
Achats non stockés matériels & Fournit.	(1 572)	(1 469)	(1 472)
Variation stocks de marchandises	(268)	76	76
Rabais, remises & ristournes s/ achats	61	80	80
Total achats consommés	(13 036)	(11 984)	(11 987)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2025 est de 1 694 salariés contre 1 461 au 31 décembre 2024.

CHARGES DE PERSONNEL	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Rémunérations du personnel	(63 118)	(52 974)	(52 827)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(20 560)	(16 974)	(16 947)
Autres charges de personnel	(2 232)	(2 481)	(2 484)
Participation des salariés	(752)	(694)	(694)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(300)	134	(376)
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - CICE	38	(5)	(5)
Total charges de personnel	(86 923)	(72 994)	(73 335)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Sous-traitance générale	(21 136)	(14 157)	(14 157)
Coûts Véhicules	(6 842)	(6 290)	(6 290)
Location et entretien immobilier	(3 108)	(2 477)	(2 508)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 117)	(2 754)	(2 377)
Déplacements, missions et réceptions	(2 847)	(2 216)	(2 216)
Entretiens et réparations	(2 405)	(1 624)	(1 624)
Achats études & prestations de services	(1 133)	(1 241)	(1 241)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 427)	(1 140)	(1 140)
Autres charges externes	(2 386)	(1 077)	(1 077)
Frais postaux et de télécommunications	(1 002)	(990)	(990)
Pertes sur créances irrécouvrables	(764)	(728)	(728)
Pub., publication, relations publiques	(924)	(720)	(720)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(612)	(425)	(425)
Locations et charges locatives	(433)	(466)	(391)
Services bancaires et assimilés	(195)	(171)	(171)
VNC des immobilisations cédées	(95)	(61)	
Frais de recrutement de personnel	(79)	(50)	(48)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(17)		
Autres charges	(218)	(484)	(143)
Total autres charges externes	(48 741)	(37 069)	(36 244)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Contribution Economique Territoriale (CET)	(974)	(684)	(686)
Impôts et taxes sur rémunérations	(658)	(508)	(508)
CVAE	(352)	(294)	(294)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(163)	(136)	(136)
Autres impôts et taxes	(177)	(195)	(198)
Total impôts et taxes	(2 324)	(1 816)	(1 822)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Rep./provisions d'exploitation	585	530	530
Rep./dép. des créances (actif circulant)	508	760	675
Rep./Prov. engagements de retraite	315	104	104
Reprises sur provisions	1 407	1 393	1 308
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(8 089)	(6 075)	(6 075)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(3 947)	(2 953)	(2 953)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(12 036)	(9 028)	(9 028)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(1 239)	(945)	(945)
Dot. aux prov. d'exploitation	(680)	(501)	(501)
Dot./Prov. engagements de retraite	(68)	(1 038)	(770)
Dot./dép des stocks MP et marchandises		(2)	(2)
Dot./Amt. Frais d'émission d'emprunt			(569)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 987)	(2 486)	(2 786)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(12 616)	(10 120)	(10 506)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Charges d'intérêts décaissées	(1 754)	(1 199)	(1 199)
Charges d'intérêts sur emprunt	(11 436)	(12 241)	(12 241)
Dot./Amt. Frais d'émission d'emprunt	(627)	(569)	
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	18	84	84
Résultat financier	(13 799)	(13 926)	(13 356)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2025.12	2024.12 Nouveau règlement	2024.12 Publié
Produits excep. s/ exercices antérieurs	45		349
Autres reprises exceptionnelles	159		85
Produits de cession d'immo. corp.			317
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.			2
Autres produits exceptionnels			27
Total produits exceptionnels	203		780

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2025.12	2024.12 Nouveau règlement	2024.12 Publié
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(86)	(158)	(439)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(100)	(396)	(665)
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles			(377)
VNC des immo cédés			(63)
Autres charges exceptionnelles	(3)	(367)	(687)
Total charges exceptionnelles	(189)	(921)	(2 230)

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2025.12	2024.12
Impôts sur le résultat	(791)	(530)
Impôts différés	151	573
Carry-back	41	41
Total impôts sur les bénéfices	(599)	84

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFERES NET	OUVERTURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION PAR LE RESULTAT	RECLASSEMENTS	CLÔTURE
ID / Retraitement des engagements de retraite	1 001	57	(62)		996
ID / différences temporaires	223		21		244
ID / Elimination des résultats internes	233		(22)		211
ID / Activation de reports déficitaires	602		(447)		155
ID / Autres retraitements	69		3		73
ID / Annulation provisions réglementées	(617)		(260)		(876)
ID / Allocations du goodwill	(8 876)		917	(1 347)	(9 307)
IMPÔTS DIFFERES NET	(7 365)	57	151	(1 347)	(8 503)

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2025.12	2024.12
Résultat net des sociétés intégrées	(2 861)	(4 089)
Réintégration sur les bénéfices	599	(84)
Résultat retraité	(2 262)	(4 173)
Taux d'impôt	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	(565)	(1 043)
Ecart - charge réelle et charge théorique	1 165	959
Crédits impôts	(91)	(76)
Différences permanentes	1 056	1 035
Autres	199	
Explication de l'écart	1 165	959

Note 24. Événements Post clôture

Le groupe a procédé à l'acquisition du Groupe Techmo Hygiène le 7 mai 2026, réalisant un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros sur l'année 2025.

Note 25. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.

Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes

	2025.12		2024.12	
Honoraires des commissaires aux comptes	EY	VACHON	EY	VACHON
Emetteur (social + comptes consolidés)	43	43	43	45
Filiales intégrées (Social)	133	70	96	51
TOTAL	176	113	139	96

Note 27. : Informations relatives aux parties liées

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

VACHON ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

BAI

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

VACHON ET ASSOCIES

1/3, rue Lulli
75002 Paris

S.A.S. au capital de € 200 000
394 348 155 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444

92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

BAI

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société BAI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BAI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 2 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Signé par :

00CA7C11709E432...

Bertrand Vachon

Signé par :

CAC46E96118C4CA...

Geoffroy Latour

Signed by:


Sébastien Huet

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2025

Groupe BAI

1.	<u>Table des matières</u>	
2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation	7
6.1	Référentiel comptable.....	7
6.2	Méthodes de consolidation.....	8
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	9
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....	9
7.1.	Écarts d'acquisition	9
7.2.	Immobilisations Incorporelles	10
7.2.1.	Marques et licences.....	10
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....	10
7.2.3.	Portefeuille clients.....	10
7.3.	Immobilisations corporelles	11
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	11
7.5.	Immobilisations financières.....	12
7.6.	Stocks et travaux en cours.....	12
7.7.	Clients et autres débiteurs	12
7.8.	Disponibilités	12
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....	12
7.10.	Impôts différés	12
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	13
7.12.	Provisions.....	13
7.13.	Reconnaissance des produits	14
7.14.	Contrats de location-financement.....	14
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	15
7.16.	Résultat par action	15
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	15
8.	Evènements significatifs de l'exercice	15
9.	Périmètre de consolidation	16
9.1.	Activité.....	16
9.2.	Informations sectorielles.....	16
9.3.	Liste des sociétés du groupe	16
10.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	17

Note 1. Écart d'acquisition	17
Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	18
Note 2. Immobilisations incorporelles	18
Note 3. Immobilisations corporelles.....	19
Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	19
Note 4. Immobilisations financières	20
Note 5. Stocks et encours de production	20
Note 6. Clients et comptes rattachés	20
Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	21
Note 8. Disponibilités	21
Note 9. Provisions	21
Note 10. Dettes financières et emprunts	21
Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	22
Note 10 b. Échéancier des dettes financières.....	22
Note 11. Fournisseurs	22
Note 12. Dettes et comptes de régularisation.....	22
Note 13. Impôts différés	23
Note 14. Chiffre d'affaires.....	23
Note 15. Autres produits.....	23
Note 16. Achats consommés	24
Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	24
Note 18. Autres charges d'exploitation	25
Note 19. Impôts et taxes.....	25
Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	26
Note 21a. Résultat financier.....	26
Note 22.a Produits exceptionnels.....	27
Note 22.b Charges exceptionnelles	27
Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	27
Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat	28
Note 23.d Preuve d'impôt.....	28
Note 24. Évènements Post clôture	28
Note 25. : Engagements Hors Bilan.....	28
Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes	29
Note 27. : Informations relatives aux parties liées	29

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2025.12	2024.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	298 568	280 668
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	240 333	226 396
Immobilisations corporelles	3	9 484	7 543
Immobilisations financières	4	681	11 463
Total actif immobilisé		308 733	299 675
Stocks et en-cours	5	2 854	2 968
Clients et comptes rattachés	6	52 131	48 630
Autres créances et comptes de régularisation	7	18 620	14 305
Disponibilités	8	13 823	10 625
Total actif circulant		87 429	76 528
Total de l'actif		396 161	376 203
PASSIF			
Capital		156 711	156 711
Primes liées au capital		5 289	5 289
Réserves		(9 638)	(5 270)
Résultat de l'exercice		(3 296)	(4 367)
Total capitaux propres		149 066	152 362
Intérêts hors groupe		1 935	1 500
Total - Capitaux propres		151 002	153 863
Provisions	9	5 650	5 448
Emprunts et dettes financières	10	168 063	154 507
Fournisseurs et comptes rattachés	11	15 534	14 314
Autres dettes et comptes de régularisation	12	55 912	48 072
Total dettes		239 510	216 892
Total du passif		396 161	376 203

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Chiffre d'affaires	14	173 382	142 744	142 744
Reprises sur provisions d'exploitation		1 407	1 393	1 308
Autres produits d'exploitation	15	1 782	1 913	1 784
Produits d'exploitation		3 189	3 307	3 092
Achats consommés	16	(13 036)	(11 984)	(11 987)
Autres charges externes	18	(48 741)	(37 069)	(36 244)
Impôts et taxes	19	(2 324)	(1 816)	(1 822)
Charges de personnel	17	(86 923)	(72 994)	(73 335)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(12 036)	(9 028)	(9 028)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(1 987)	(2 486)	(2 786)
Charges d'exploitation		(165 048)	(135 377)	(135 202)
Résultat d'exploitation		11 523	10 674	10 634
Résultat financier	21	(13 799)	(13 926)	(13 356)
Résultat courant avant impôts		(2 276)	(3 252)	(2 723)
Résultat exceptionnel	22	14	(921)	(1 450)
Impôt sur le résultat	13 & 23	(599)	84	84
Résultat net des sociétés intégrées		(2 861)	(4 090)	(4 089)
Intérêts minoritaires		(435)	(278)	(278)
Résultat net - Part du Groupe		(3 296)	(4 367)	(4 367)
EBITDA		24 151	20 792	21 139

- Application du nouveau règlement ANC 2022-06, applicable à partir du 1^{er} janvier 2025

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL PART DU GROUPE	TOTAL PART MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES
Solde au 31.12.2023	146 661	5 339		(5 270)	146 730		146 730
Affectation du résultat			(5 270)	5 270			
Augmentation de capital	10 050	(50)			10 000		10 000
Entrée de périmètre						1 222	1 222
Résultat période				(4 367)	(4 367)	278	(4 089)
Solde au 31.12.2024	156 711	5 289	(5 270)	(4 367)	152 362	1 500	153 862
Affectation du résultat			(4 367)	4 367			
Résultat période				(3 296)	(3 296)	435	(2 861)
Solde au 31.12.2025	156 711	5 289	(9 638)	(3 296)	149 066	1 935	151 002

Le capital de Groupe BAI est constitué de 153 288 315 actions entièrement libérées au 31 décembre 2025.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(2 861)	(4 089)
Elimination des amortissements et provisions	12 515	10 417
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	670	668
Impôts différés	(151)	(573)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	228	279
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(81)	(225)
Elimination des dividendes reçus	(4)	(4)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	10 315	6 473
Variation du stock de marchandises et des produits finis	390	(11)
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(4 861)	(3 528)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	4 835	11 740
Variation du besoin en fonds de roulement	363	8 200
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 679	14 673
Acquisition d'immobilisations	(8 188)	(6 578)
Cession d'immobilisations	229	317
Incidence des variations de périmètre	(10 560)	(31 282)
Dividendes reçus	4	4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(18 516)	(37 539)
Augmentations de capital		10 000
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail	21 175	21 910
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(10 022)	(8 801)
Frais d'émission d'emprunt	(175)	
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	10 978	23 109
Variation de la trésorerie par les flux	3 141	243
Trésorerie d'ouverture	10 574	10 330
Trésorerie de clôture	13 715	10 574
Variation de la trésorerie par les soldes	3 141	243

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Le Groupe établit ses comptes consolidés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, le nouveau règlement ANC n°2024-05 vient modifier le règlement ANC n°2020-01 en vigueur. L'application des nouvelles normes de ce règlement est prospective à compter de la date de première application.

L'entrée en vigueur de ce nouveau règlement ne remet pas en cause les principes et méthodes comptables précédemment établis. L'application des nouvelles normes n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les évolutions apportées par le règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, à effet au 1^{er} janvier 2025, impactent également les états financiers consolidés. Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, des modifications dans la classification de certaines opérations et la suppression de la technique des transferts de charges.

• Changements de présentation (règlement ANC n°2022-06)

Les comptes comparatifs présentés ci-dessous ont fait l'objet de reclassements afin de se conformer aux nouveaux modèles prescrits :

- Conformément au règlement ANC n°2022-06 :
- Le résultat exceptionnel défini à l'article 513-5 du PCG, comprend dorénavant les seuls produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels, ainsi que les impacts liés aux changements de méthode et aux corrections d'erreur. Le résultat exceptionnel 2024 n'est pas retraité au regard de la nouvelle définition apportée par le règlement.
- La suppression de la technique du transfert de charge entraîne également des modifications dans la comptabilisation des opérations concernées, qui sont dorénavant constatées dans des comptes précis, selon la nature de l'opération.
- La charge d'amortissement des frais d'émission des emprunts est désormais comptabilisée dans le résultat financier dès lors que ces derniers ont été activés.

Les changements opérés impactant le compte de résultat consolidés tels qu'arrêtés et publiés sont présentés dans l'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

	2024.12 Publié	Honoraires d'acquisitions	Indemnité de licenciement, Amendes, Sinitres	Cession d'actifs	Amortissement frais d'emprunt	Transfert de charges d'exploitation	Autres	2024.12 Nouveau règlement
Chiffre d'affaires	142 744							142 744
Reprises sur provisions d'exploitation	1 308						85	1 393
Autres produits d'exploitation	1 784			317		(550)	363	1 913
Produits d'exploitation	3 092			317		(550)	448	3 307
Achats consommés	(11 987)					3		(11 984)
Autres charges externes	(36 244)	(377)	(56)	(63)		31	(360)	(37 069)
Impôts et taxes	(1 822)					6		(1 816)
Charges de personnel	(73 335)		(172)			510	3	(72 994)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(9 028)							(9 028)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 786)				569		(269)	(2 486)
Charges d'exploitation	(135 202)	(377)	(228)	(63)	569	550	(626)	(135 377)
Résultat d'exploitation	10 634	(377)	(228)	254	569	()	(178)	10 674
Résultat financier	(13 356)				(569)			(13 926)
Résultat courant avant impôts	(2 723)	(377)	(228)	254		()	(178)	(3 252)
Résultat exceptionnel	(1 450)	377	228	(254)			178	(921)
Impôt sur le résultat	84							84
Résultat net des sociétés intégrées	(4 089)		()			()	()	(4 089)
Intérêts minoritaires	(278)							(278)
Résultat net - Part du Groupe	(4 367)		()			()	()	(4 367)
EBITDA	21 139	(377)	(228)	254			(178)	20 792

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2025 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement à l'exception des entités acquises au cours de l'exercice 2025 MITHA pour 3.7 M€ et SASIC 7.2 M€.

Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2025 et d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés comme pour l'exercice 2024.

Sauf pour les entités Sasic et Mitha, qui présentent respectivement un résultat consolidé de 192 milliers d'euros sur 3 mois pour Sasic et de 75 milliers d'euros sur 4 mois pour Mitha.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT
- Le pôle Luxembourg

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont considérés comme des provisions inscrites dans les comptes de régularisations et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des redevances.

Au cours de l'exercice 2025, l'écart de première consolidation constaté sur l'exercice 2024 de la société C MULTI SERV a été alloué en partie en marque avec une valorisation selon la méthode des redevances pour un montant de 2 664 milliers d'euros.

Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.
- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans
- Batisanté est en cours de refonte de son système d'information depuis 2024 et est toujours en cours de réalisation et devrait se terminer en 2026-2027.

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

Au cours de l'exercice 2025, l'écart de première consolidation constaté sur l'exercice 2024 de la société C MULTI SERV a été alloué en partie en portefeuille client avec une valorisation selon la méthode des surprofits pour un montant de 5 387 milliers d'euros.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients :
- 16 ans pour le groupe Batisanté
- 13 ans pour C MULTI SERV

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants des impositions différées active et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ».

L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Les paramètres retenus pour le calcul des engagements 2025 sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3.85%
- Taux de revalorisation des salaires 2%

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Les évolutions apportées par le règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, à effet au 1^{er} janvier 2025, impactent également les états financiers consolidés. Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur et inhabituel intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il prend en compte les changements de méthode et les corrections d'erreurs. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montants particulièrement significatifs, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evénements significatifs de l'exercice

Le groupe a acquis la société SASIC à 100%.

Le groupe a acquis la société MITHA résultant de la fusion de MC Cleaner et MC Tharin à 100%

Les sociétés C DAMIEN SERVICES SAVOIE et LMB ont été absorbées par la société C DAMIEN SERVICE rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

Les sociétés ABMS a été absorbée par la société Groupe Batisanté au 16 décembre 2025 avec une rétroactivité fiscale au 1 janvier 2025.

Le groupe a souscrit un emprunt obligataire d'un montant total de 14 M€.

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BAI et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BAI qui opère en France et au Luxembourg.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés du groupe

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2025.12		2024.12	
			POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
BAI	Société Mère		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSI	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSH	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SECURITEC	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ELIBAT	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
3D MEDITERRANEE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
CFORCLEAN	Intégration globale		71%	71%	71%	71%
C MULTI SERV	Intégration globale		75%	75%	75%	75%
DEPANNEUR	Intégration globale		75%	75%	75%	75%
GPSC	Intégration globale		75%	75%	75%	75%
C DAMIEN SERVICE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ABMS CONSEIL	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SIDO	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SBR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SASIC	Intégration globale	Acquisition 10/2025	100%	100%	-	-
MITHA	Intégration globale	Acquisition 09/2025	100%	100%	-	-
ABMS GROUPE	Intégration globale	Absorbée par Groupe Batisanté le 16/12/2025	-	-	100%	100%
C DAMIEN SERVICE SAVOIE/HAUTE SAVOIE	Non intégré	Absorbée par C DAMIEN SERVICE au 01/01/2025	-	-	100%	100%
LMB	Non intégré	Absorbée par C DAMIEN SERVICE au 01/01/2025	-	-	100%	100%

10. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENT	RESTRUCTURATION	CLÔTURE
Groupe Batisanté	194 266			3 777	198 043
C'DAMIEN SERVICE		7 412			7 412
SECURITEC	5 702				5 702
SASIC		5 649			5 649
3D MEDITERRANEE	4 947		500		5 447
ELIBAT	4 676				4 676
CFORCLEAN	4 352				4 352
C MULTI SERV	10 695		(7 049)		3 645
MITHA		3 303			3 303
GPSC	89		236		325
DEPANNHEUR	89		109		198
Groupe ABMS		3 777		(3 777)	
Ecarts d'acquisitions	224 816	20 142	(6 204)		238 754
B0ICO	803				803
Groupe Batisanté	336				336
BCHRISTAL	40				40
SECURITEC	401				401
Reclassement des fonds de commerce	1 579				1 579
Total écart d'acquisition net	226 396	20 142	(6 204)		240 333

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ACQUIS	EA GÉNÉRÉ	QP ACQUISE
C'DAMIEN SERVICE	8 528	1 116	7 412	100%
MITHA	3 658	355	3 303	100%
SASIC	7 153	1 504	5 649	100%
Groupe ABMS	5 271	1 494	3 777	100%
Total	24 609	4 468	20 142	

Les travaux d'allocation des écarts d'acquisition à la date de création du groupe ont permis d'identifier une marque valorisée à 17 586 milliers d'euros et amortie sur une durée de 10 ans et un portefeuille clients valorisé à 47 061 milliers d'euros amorti sur 16 ans et (11 765) milliers d'euros d'impôts différés sur portefeuille clients.

Au cours de l'exercice 2025, l'écart de première consolidation de C MULTI SERV a fait l'objet d'une allocation et a permis d'identifier une marque valorisée 2 664 K€ amortie sur 10 ans, un portefeuille clients valorisé 5 387 milliers d'euros amorti sur 13 ans et (1 347) milliers d'euros d'impôts différés.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE
Pôle Protection & Nuisibles	76 529
Pôle Contrôle	55 960
Pôle Protection & Incendie	99 323
Pôle Travaux & Maintenance	4 169
Pôle Luxembourg	4 352
Valeur à la clôture	240 333

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	47 061					5 387	52 448
Marques	17 588				(1)	2 664	20 251
Concessions, brevets & droits similaires	11 515	150	3 897				15 563
Fonds commercial	70		67				137
Frais de recherche	5						5
Logiciels	109		31		(2)		138
Immobilisations incorporelles - valeur brute	76 348	150	3 994		(3)	8 051	88 541
Amt/Dép. portefeuille client	(7 353)			(3 666)			(11 020)
Amt/Dép. marques	(4 398)			(2 225)	1		(6 621)
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	(10 286)	(149)		(2 157)			(12 593)
Amt/Dép. frais de rech.	(5)						(5)
Amt/Dép. logiciels	(33)			(35)	2		(66)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(22 075)	(149)		(8 084)	3		(30 305)
Total Immobilisations incorporelles nettes	54 273	1	3 994	(8 084)		8 051	58 236

Les reclassements correspondent à l'affectation de l'écart de première consolidation de C MULTI SERV en marque pour 2 664 milliers d'euros et en portefeuille clients pour 5 387 milliers d'euros.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	532	600	16				1 148
Installations tech, matériel & outillage	7 370	206	473	(207)		6	7 847
Matériel de transport	9 884	1 223	2 709	(380)		1 048	14 486
Mobilier, matériel de bureau, informatique	5 241	176	537	(1)			5 952
Autres immobilisations corporelles	455	55	101	(242)		403	772
Immobilisations corporelles en cours			244			56	300
Immobilisations corporelles brutes	23 482	2 259	4 080	(830)		1 513	30 504
Amt/Dép. constructions	(500)	(107)			(26)		(633)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(4 837)	(155)		169	(846)		(5 670)
Amt/Dép. matériel de transport	(6 156)	(489)		325	(2 089)	(769)	(9 178)
Amt/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(4 135)	(139)		2	(694)	()	(4 965)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(311)	(20)		227	(297)	(174)	(575)
Immobilisations corporelles - amortissements	(15 939)	(909)		723	(3 952)	(943)	(21 020)
Total Immobilisations corporelles nettes	7 543	1 350	4 080	(107)	(3 952)	570	9 484

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Matériel de transport	686	1 118	101	(242)		1 442	3 104
Panneaux photovoltaïques		55					55
Location copieurs			32			72	104
Valeur brute des immobilisations en Crédit Bail	686	1 173	133	(242)		1 513	3 263
Amort. du matériel de transport	(307)	(408)		227	(732)	(923)	(2 143)
Amort. des panneaux photovoltaïques		(20)					(20)
Amort. des copieurs					(29)	(20)	(49)
Amort. des immobilisations en Crédit Bail	(307)	(428)		227	(761)	(943)	(2 212)
Immobilisations nettes en Crédit bail	379	745	133	(15)	(761)	570	1 051

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances	590	41	83	(41)		674
Titres de participation C DAMIEN SERVICE	7 761	(7 761)				
Titres de participation ABMS	3 105	(3 105)				
Autres titres	7					7
Immobilisation financière valeur brute	11 463	(10 825)	83	(41)		681
Dépreciations titres						
Immobilisations financières - dépréciation						
Total Immobilisation financières - valeur nette	11 463	(10 825)	83	(41)		681

Les autres titres sont composés de titres immobilisés pour 6 K€ et des prêts au personnel pour 7K€.

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	337	122	(122)	337
Stocks de marchandises	2 832	154	(268)	2 719
Stocks et en cours - Valeur brute	3 169	276	(389)	3 057
Dép. des stocks de marchandises	(202)			(202)
Stocks et en cours - dépréciation	(202)			(202)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 968	276	(389)	2 854

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	47 378	3 959	(29)				51 309
Clients douteux ou litigieux	359	46	107				512
Clients - Produits non encore facturés	4 045	447	56				4 547
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	51 782	4 451	134				56 367
Dép. clients et comptes rattachés	(3 152)	(414)		(1 239)		568	(4 236)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(3 152)	(414)		(1 239)		568	(4 236)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	48 630	4 037	134	(1 239)		568	52 131

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	VARIATION	RECLASSEMENT	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	6 663	206		5 012	(19)		11 861
Frais d'émission d'emprunt	2 846		175			(627)	2 393
Charges constatées d'avance	1 755	53		399	(1)		2 206
Autres créances d'exploitation	1 072	188		(393)	(51)		816
Comptes courants Groupe actif - courant		379		(379)			
Impôts différés - actif	1 969	38		(661)			1 344
Total Autres créances et comptes de régularisation	14 305	865	175	3 977	(71)	(627)	18 620

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	108			108
Dép. valeurs mobilières de placement	(2)			(2)
VMP - Equivalents de trésorerie	106			106
Disponibilités	10 518	2 828	371	13 717
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2		(2)	
Total disponibilités	10 625	2 828	370	13 823

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provisions pour pensions et retraites	4 003	229	68		(315)			3 985
Provision pour risques d'exploitation	1 134	114	612	(159)	(344)	100		1 458
Autres provisions pour risques et charges	310	30	69		(180)		(22)	207
Total Provisions	5 448	373	748	(159)	(839)	100	(22)	5 650

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTES FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLÔTURE
Emprunts obligataires	149 304			16 012		165 316
Intérêts courus sur emprunts obligataires	650		228			878
Emprunts bancaires	4 000			5 000	(9 000)	
Autres emprunts et dettes assimilées	8	803			(263)	548
Dette de crédit-bail	403	745		703	(757)	1 094
Autres dettes financières	141	6	50	30	(1)	226
Total dettes financières	154 507	1 554	278	21 745	(10 022)	168 063

Au 31 décembre 2025, le groupe respecte ses engagements ratios de covenants bancaires.

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTES DE CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	CLÔTURE
Dette de crédit bail	403	1 094
Dettes de crédit bail	403	1 094

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires	165 316		165 316	
Intérêts courus sur emprunts obligataires	878		878	
Autres emprunts et dettes assimilées	548	168	235	145
Dette de crédit-bail	1 094	612	481	
Autres dettes financières	226	226		
Total dettes financières dont maturité	168 063	1 008	166 910	145

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	9 749	537	1 905	12 199
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 564	383	(1 613)	3 335
Total Dettes fournisseurs	14 314	920	292	15 534

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales	12 465	1 012	583	14 060
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	13 897	1 068	3 869	18 834
Dette provisionnées Participation des salariés	694		58	752
Clients - Avoirs et RRR	70	133	(94)	110
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	6 099	14	(2 216)	3 897
Autres dettes d'exploitation	5 512	235	2 665	8 412
Impôts différés - passif	9 334	(19)	534	9 847
Total Autres dettes et comptes de régularisation	48 072	2 443	5 400	55 912

Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	1 970	38	(663)	1 344
Impôts différés - passif	9 334	(19)	532	9 847
Impôts différés par nature	(7 365)	57	(1 196)	(8 503)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2025.12	2024.12
Production vendue de services	135 142	112 967
Ventes de marchandises	14 735	16 366
Produits des activités annexes	23 778	13 751
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(273)	(339)
Total Chiffre d'affaires	173 382	142 744

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Production immobilisée	736	723	723
Produits de cession d'immo. corp.	229	317	
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	35	44	44
Subventions d'exploitation	29	35	33
Production stockée	(122)	(64)	(64)
Autres produits	875	858	498
Transferts de charges - Avantages en nature			291
Transferts de charges d'exploitation			259
Total autres produits d'exploitation	1 782	1 913	1 784

Les autres produits d'exploitation sont impactés par le changement de réglementation comptable.

La notion de transfert de charges a été supprimée.

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(8 957)	(8 455)	(8 455)
Achats de marchandises	(2 299)	(2 216)	(2 216)
Achats non stockés matériels & Fournit.	(1 572)	(1 469)	(1 472)
Variation stocks de marchandises	(268)	76	76
Rabais, remises & ristournes s/ achats	61	80	80
Total achats consommés	(13 036)	(11 984)	(11 987)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2025 est de 1 694 salariés contre 1 461 au 31 décembre 2024.

CHARGES DE PERSONNEL	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Rémunérations du personnel	(63 118)	(52 974)	(52 827)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(20 560)	(16 974)	(16 947)
Autres charges de personnel	(2 232)	(2 481)	(2 484)
Participation des salariés	(752)	(694)	(694)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(300)	134	(376)
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - CICE	38	(5)	(5)
Total charges de personnel	(86 923)	(72 994)	(73 335)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Sous-traitance générale	(21 136)	(14 157)	(14 157)
Coûts Véhicules	(6 842)	(6 290)	(6 290)
Location et entretien immobilier	(3 108)	(2 477)	(2 508)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 117)	(2 754)	(2 377)
Déplacements, missions et réceptions	(2 847)	(2 216)	(2 216)
Entretiens et réparations	(2 405)	(1 624)	(1 624)
Achats études & prestations de services	(1 133)	(1 241)	(1 241)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 427)	(1 140)	(1 140)
Autres charges externes	(2 386)	(1 077)	(1 077)
Frais postaux et de télécommunications	(1 002)	(990)	(990)
Pertes sur créances irrécouvrables	(764)	(728)	(728)
Pub., publication, relations publiques	(924)	(720)	(720)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(612)	(425)	(425)
Locations et charges locatives	(433)	(466)	(391)
Services bancaires et assimilés	(195)	(171)	(171)
VNC des immobilisations cédées	(95)	(61)	
Frais de recrutement de personnel	(79)	(50)	(48)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(17)		
Autres charges	(218)	(484)	(143)
Total autres charges externes	(48 741)	(37 069)	(36 244)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Contribution Economique Territoriale (CET)	(974)	(684)	(686)
Impôts et taxes sur rémunérations	(658)	(508)	(508)
CVAE	(352)	(294)	(294)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(163)	(136)	(136)
Autres impôts et taxes	(177)	(195)	(198)
Total impôts et taxes	(2 324)	(1 816)	(1 822)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Rep./provisions d'exploitation	585	530	530
Rep./dép. des créances (actif circulant)	508	760	675
Rep./Prov. engagements de retraite	315	104	104
Reprises sur provisions	1 407	1 393	1 308
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(8 089)	(6 075)	(6 075)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(3 947)	(2 953)	(2 953)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(12 036)	(9 028)	(9 028)
Dot. / Prov sur créances (actif circulant)	(1 239)	(945)	(945)
Dot. aux prov. d'exploitation	(680)	(501)	(501)
Dot./Prov. engagements de retraite	(68)	(1 038)	(770)
Dot./dép des stocks MP et marchandises		(2)	(2)
Dot./Amt. Frais d'émission d'emprunt			(569)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 987)	(2 486)	(2 786)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(12 616)	(10 120)	(10 506)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2025.12	2024.12 Nouveau Règlement	2024.12 Publié
Charges d'intérêts décaissées	(1 754)	(1 199)	(1 199)
Charges d'intérêts sur emprunt	(11 436)	(12 241)	(12 241)
Dot./Amt. Frais d'émission d'emprunt	(627)	(569)	
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	18	84	84
Résultat financier	(13 799)	(13 926)	(13 356)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2025.12	2024.12 Nouveau règlement	2024.12 Publié
Produits excep. s/ exercices antérieurs	45		349
Autres reprises exceptionnelles	159		85
Produits de cession d'immo. corp.			317
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.			2
Autres produits exceptionnels			27
Total produits exceptionnels	203		780

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2025.12	2024.12 Nouveau règlement	2024.12 Publié
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(86)	(158)	(439)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(100)	(396)	(665)
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles			(377)
VNC des immo cédés			(63)
Autres charges exceptionnelles	(3)	(367)	(687)
Total charges exceptionnelles	(189)	(921)	(2 230)

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2025.12	2024.12
Impôts sur le résultat	(791)	(530)
Impôts différés	151	573
Carry-back	41	41
Total impôts sur les bénéfices	(599)	84

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFERES NET	OUVERTURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION PAR LE RESULTAT	RECLASSEMENTS	CLÔTURE
ID / Retraitement des engagements de retraite	1 001	57	(62)		996
ID / différences temporaires	223		21		244
ID / Elimination des résultats internes	233		(22)		211
ID / Activation de reports déficitaires	602		(447)		155
ID / Autres retraitements	69		3		73
ID / Annulation provisions réglementées	(617)		(260)		(876)
ID / Allocations du goodwill	(8 876)		917	(1 347)	(9 307)
IMPÔTS DIFFERES NET	(7 365)	57	151	(1 347)	(8 503)

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2025.12	2024.12
Résultat net des sociétés intégrées	(2 861)	(4 089)
Réintégration sur les bénéfices	599	(84)
Résultat retraité	(2 262)	(4 173)
Taux d'impôt	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	(565)	(1 043)
Ecart - charge réelle et charge théorique	1 165	959
Crédits impôts	(91)	(76)
Différences permanentes	1 056	1 035
Autres	199	
Explication de l'écart	1 165	959

Note 24. Événements Post clôture

Le groupe a procédé à l'acquisition du Groupe Techmo Hygiène le 7 mai 2026, réalisant un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros sur l'année 2025.

Note 25. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.

Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes

	2025.12		2024.12	
Honoraires des commissaires aux comptes	EY	VACHON	EY	VACHON
Emetteur (social + comptes consolidés)	43	43	43	45
Filiales intégrées (Social)	133	70	96	51
TOTAL	176	113	139	96

Note 27. : Informations relatives aux parties liées

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.